

UNIVERSITE D'ETE- Brest

Ecologie et biens communs

1^{er} septembre, UFR de droit
2 et 3 septembre, UFR Lettres sciences humaines et sociales

Au croisement du droit et des sciences sociales :

Les politiques urbaines se déclinent à l'heure actuelle, aussi bien en ville que dans le monde rural, autour de réflexions sur la dimension environnementale et technique de l'extension, rénovation des habitations et des réseaux, ce qui pose inexorablement les questions de la gestion foncière et de l'équité en matière d'accès au logement. Dans ce contexte, les dimensions sociales et juridiques du développement durable ne sont guère interrogées en dehors des injonctions à la participation citoyenne dans les quartiers de la politique de la ville. Alors que l'actualité de la recherche en SHS met différents **focus sur les questions de l'environnement et des biens communs**, le croisement de ces dimensions se doit d'être exploré. Le but de cette université d'été **pluridisciplinaire**, rassemblant doctorants et chercheurs **de sociologie et de droit**, est de traiter ce croisement pour **l'habitat**. Des expérimentations multiples, d'initiatives diverses (d'habitants, de collectivités) commencent à voir le jour. Elles favorisent une densification raisonnable, posent les perspectives d'aménagements des pratiques voire d'un autre modèle de développement. Notre université d'été permettra d'un part d'analyser ces expérimentations et d'en discuter les orientations du point de vue du droit, de l'urbanisme et des sciences sociales et d'autre part de présenter les réflexions aux acteurs impliqués dans ces programmes d'urbanisation. Quel que soit le milieu dans lequel l'habitat est observé, les contributions sont amenées à faire **le croisement entre ce qui relève d'une démarche écologique et d'une démarche de mise en commun d'un bien qui ne serait pas « une marchandise comme les autres »**.

Ecologie et biens communs pour l'habitat :

Le **commun** articulé avec les questions d'habitat, renvoie au concept de **propriété**. Même si certains parlent d'une « désintégration de la propriété » ou encore d'une « disqualification du commun », force est de constater qu'en France la propriété est perçue comme étant d'abord d'ordre privé. Pour autant depuis quelques années, de nouvelles théories et outils apparaissent tels que **la théorie des communs** mise en avant par Elinor Ostrom¹, de **nouvelles pratiques** s'expérimentent, telles la propriété repensée² à travers la mise en avant des organismes de fonciers solidaires, de l'habitat participatif ou encore l'évolution récente de la législation sur l'économie sociale et solidaire. **L'écologie** quant à elle est un sujet en expansion **dans la doctrine juridique et en sciences sociales**. Qu'elle soit liée au changement climatique, aux dynamiques urbaines, aux dommages en droit de l'environnement, ou encore une référence

¹ Ostrom, E. 2010, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck (éd. orig. Cambridge University Press, 1990)

² Denèfle S. (dir.), 2016, *Repenser la propriété, des alternatives pour habiter*, PUR, Rennes

pour établir de nouvelles règles normatives, elle est au cœur des débats sociaux, juridiques et politiques.

Pour cette université d'été, le LABERS et le CRDP souhaitent contribuer à ces réflexions en proposant d'explorer le lien et les rapports qui existent ou qu'entretiennent l'écologie et les biens communs. Il pourra s'agir **de mettre en avant et d'analyser une expérience ou de s'interroger sur les démarches de co-construction et de participation, de rechercher les fondements épistémologiques** ou encore **d'explicitier et de décliner les contours de ces domaines pour sa recherche**. L'interrogation des dimensions politiques, sociales ou institutionnelles pourra être réalisée en France ou en comparaison avec d'autres pays.

Organisation

Cette université d'été vise à mettre en discussion le lien et les rapports entre l'écologie et les biens communs dans le champ de l'habitat autour d'ateliers thématiques basés sur des conférences introductives, mais surtout les échanges entre participants sur la base de leurs recherches en cours ou de leurs projets.

Deux ateliers par journée sont proposés. Ils réuniront les jeunes chercheurs et les discutants autour de thématiques spécifiques élaborés à partir du croisement des propositions reçues.

Envoi des propositions :

Les doctorants et jeunes chercheurs sont invités à soumettre leur sujet (résumé en 500 mots) au plus tard le **15 juin 2016** à Nicole.roux@univ-brest.fr

Il s'agit ensuite pour chaque participant accepté de transmettre un texte provisoire de leur choix au plus tard le 30 juillet et d'en préparer une brève présentation orale (5 à 10 minutes).

Planning :

- 15 juin 2016 : date limite pour la proposition de communications
- 30 juin 2016 : réponses aux auteurs
- 30 juillet 2016 : envoi des textes provisoires
- 1^{er} 2 et 3 septembre 2016 : université d'été

Comité d'organisation :

Nicole Roux, MCF en sociologie (LABERS, UBO), Responsable du projet.

Pierre Servain, doctorant en sociologie (LABERS, UBO)

Emilie Cariou, ATER droit privé (CRDP, UBO)

François-Xavier Roux-Demare, MCF en droit privé et sciences criminelles (CRDP, UBO).